

Bulletin d'adhésion 2025

Conf'55

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Commune:

Tél fixe : Tél portable:

E-Mail:

Production(s) :

.....

Label AB : ☐ Oui ☐ Non Autre :

Je recherche du foncier : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelle surface (en ha) ? :

J'adhère à la Confédération Paysanne de la Meuse pour
l'année 2025 et verse une cotisation d'un montant de:

- | | |
|---|------|
| ☐ Paysan.ne | 80 € |
| ☐ Jeune installé.e, cotisant solidaire | 20 € |
| ☐ Retraité.e | 40 € |

TOTAL€

Je ne suis pas paysan.ne, je soutiens la Confédération
Paysanne de la Meuse

pour l'année par un don d'un montant de : €

Date et lieu:

Signature:

>>> Les cotisations auprès des syndicats agricoles font partie des "frais généraux", déductibles pour
le calcul du résultat imposable de l'entreprise. En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.

- ☐ Règlement par chèque à l'ordre de Confédération Paysanne de la Meuse, à renvoyer avec ce bulletin :
à Confédération paysanne de la Meuse - 20 rue du 19ème BCP - 55100 Verdun
- ☐ Règlement par virement - sur le compte IBAN FR76 1027 8025 0000 0161 9504 150
en mentionnant votre nom et « Adhésion Conf Meuse »

Nous contacter :

Confédération paysanne Meuse
20 rue du 19ème BCP
55100 Verdun
confederation.paysanne.55@wanadoo.fr
Tél: 03 29 86 10 50 - 07 81 24 00 98



J'adhère à l'ARDEAR

L'ARDEAR est une association créée par les
paysan.ne.s engagé.e.s dans le développe-
ment de l'Agriculture Paysanne. Agréée or-
ganisme de formation, elle accompagne et
met en réseau les paysans qui souhaitent
améliorer leurs pratiques, développer
l'autonomie de leur ferme ou la qualité de
leurs produits grâce au partage de leurs
expériences et de leurs savoir-faire.

J'adhère à l'ARDEAR pour l'année 2025 et
verse une cotisation d'un montant de:

20€ (chèque à l'ordre de l'ARDEAR)

>> PARTIE A CONSERVER

NOM:

Prénom:

Adresse :

.....

Code postal:

Commune:

Montant du versement:

N° du chèque:

Date du paiement:

Année de l'adhésion:

ADHERENT

- | | |
|---|------|
| ☐ Paysan.ne | 80 € |
| ☐ Jeune installé.e, cotisant solidaire | 20 € |
| ☐ Retraité.e | 40 € |

TOTAL€

Nous contacter :

Confédération paysanne Meuse
20 rue du 19ème BCP
55100 Verdun
confederation.paysanne.55@wanadoo.fr
Tél : 03 29 86 10 50 - 07 81 24 00 98

i Les cotisations auprès des syndicats
agricoles font partie des "frais géné-
raux", donc des charges déductibles pour le
calcul du résultat imposable de l'entreprise.

PARTIE A CONSERVER